



# Ville de Saint-Joseph-de-Beauce

---

**Province de Québec**  
**MRC Robert-Cliche**  
**Ville de Saint-Joseph-de-Beauce**

## **Avis public**

Avis vous est par les présentes donné par la soussignée greffière de la Ville de Saint-Joseph-de-Beauce que le conseil des maires de la MRC Robert-Cliche lors de sa séance régulière tenue le 14 novembre 2018 a adopté le « Règlement numéro 202-18 régissant sur les compétences de la MRC Robert-Cliche en matière de vidange des boues de fosses septiques pour l'ensemble des municipalités locales de son territoire ».

Toute personne qui désire prendre connaissance du présent règlement peut le faire en s'adressant au bureau de la MRC Robert-Cliche et de la Ville de Saint-Joseph-de-Beauce aux heures normales d'affaires.

Donné à Saint-Joseph-de-Beauce  
Ce 31<sup>e</sup> jour de janvier 2019

A handwritten signature in blue ink, reading "Danielle Maheu".

Danielle Maheu  
Greffière